



CONTRIBUTION n° 05/2024
du 15 novembre 2024
***concernant le programme Pacific Australian Labour
Mobility (PALM) ainsi que les diverses possibilités
d'études pour la jeunesse calédonienne***

Dossier suivi par :

Monsieur Jean-Louis d'anglebermes,
président du CESE-NC
Monsieur François-Paul BUFNOIR,
secrétaire général et Madame
Aurore BOUGET, chargée d'études
juridiques

En métropole, les Conseils Économiques Sociaux Environnementaux Régionaux (CESER) et les Chambres Régionales des Comptes (CRC) participent déjà à l'évaluation des politiques publiques, grâce à la loi NOTRe¹ et à la loi 3DS², mais celles-ci ne sont pas étendues à la Nouvelle-Calédonie.

Pour autant le CESE-NC et la CTC-NC peuvent s'autosaisir pour développer l'évaluation des politiques publiques au niveau local. Il était nécessaire de trouver des solutions pour les "laissés pour compte", et notamment pour une jeunesse en errance. C'est pourquoi ces entités se sont regroupées afin de travailler ensemble sur ce sujet.

En mai 2024, un partenariat entre le Conseil Économique Social et Environnemental de la Nouvelle-Calédonie (CESE-NC), la Chambre Territoriale des Comptes de Nouvelle-Calédonie (CTC-NC), l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) et le Congrès de la Nouvelle-Calédonie a été signé sous la forme d'une convention. Cette démarche a été mise en place afin d'optimiser l'évaluation des politiques publiques concernant, notamment, la thématique de la jeunesse et des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Des échanges réguliers ont lieu entre le CESE-NC et les consulats d'Australie et de Nouvelle-Zélande, au cours desquels a été abordé le plan PALM, afin que la jeunesse calédonienne puisse avoir une solution nouvelle pour se former à l'étranger et découvrir une autre façon de travailler.

A l'heure actuelle, des outils existent, à l'instar du dispositif SPOT³ mais les fonds nécessaires ne pouvaient pas être déployés. Celui-ci n'a jamais dépassé la centaine de personnes, alors qu'il était prévu initialement pour 500 personnes.

Le projet PALM vise l'ensemble du Pacifique et pourrait concerner également la Nouvelle-Calédonie. Le but de cette intégration est de créer une nouvelle dynamique pour tenter de répondre à un besoin de la jeunesse. L'objet du projet PALM est de permettre et soutenir la mobilité des travailleurs vers l'Australie.

En effet , 4 dispositifs ciblent la jeunesse calédonienne :

¹ Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

² Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale

³ "Le SPOT est un dispositif préparatoire à l'emploi et /ou à une formation qualifiante. Il permet d'acquérir les compétences clés attendues en entreprise."

<https://dfpc.gouv.nc/se-former/personnes-sans-qualification/le-spot>

- Le working holiday sous la forme d'un visa pour les ressortissants français de moins de 35 ans permettant 1 an de voyage en Australie. Il est renouvelable 1 fois ;
- Les bourses pour les étudiants des territoires français du Pacifique. Ce dispositif avait été mis en pause pendant près de 10 ans. Il est instauré dans le cadre de la feuille de route France/Australie. Il s'agit d'octroyer des bourses pour 10 étudiants de niveau master (BAC+5) et 1 bourse pour un étudiant de niveau licence (BAC+3) ;
- Un engagement auprès du Pacifique permet d'accepter les étudiants de la région Pacifique au-delà du plafond (270 000) sur le nombre d'étudiants étrangers acceptés dans les universités australiennes.
- Enfin le plan de mobilité des travailleurs "PALM". Ce dernier n'a pas de limite d'âge et donc n'est pas réservé uniquement à la jeunesse, même si cela pourrait l'être. Il revient au gouvernement français de décider qui ils veulent envoyer en Australie.

I. La description détaillée du programme PALM

Ce projet fait suite à une annonce faite par le ministre des affaires étrangères lors de sa visite en 2023. La Nouvelle-Calédonie fut invitée à intégrer le programme dont 10 pays étaient déjà inclus. C'est un dispositif qui répond à la demande des calédoniens notamment sur l'apprentissage de l'anglais mais également sur l'intérêt de sortir de l'île, et de découvrir une nouvelle façon de travailler et de "*voir ailleurs*". Le but poursuivi est de travailler sur l'intégration régionale. La participation de la Nouvelle-Calédonie au PALM est innovante, car cela en ferait le premier territoire, qui n'est pas en voie de développement, à intégrer ce projet.

Des travaux ont été amorcés pour développer ce programme avec un projet pilote comprenant 100 personnes qui pourront se déplacer en Australie. Il sera nécessaire de soutenir l'accompagnement de ces travailleurs. A ce jour, l'Australie et la Nouvelle-Calédonie restent dans l'attente de l'approbation formelle du gouvernement français. Le choix des critères relatifs aux 100 personnes qui pourront faire partie du projet sera déterminé par la Nouvelle-Calédonie.

Concernant le fonctionnement, la Nouvelle-Calédonie financera l'accompagnement mais le reste sera pris en charge par l'employeur australien en ce qui concerne le travailleur en lui-même (salaire, logement...). Les employés seront choisis, selon des critères déterminés, et seront mis en contact avec l'employeur en amont, qui paiera notamment le billet en avance. In fine, ledit billet sera remboursé progressivement par l'employé.

Le public visé par ce programme sont les calédoniens qui manquent de moyens ou qui ne peuvent bénéficier des autres programmes. Environ 32 000 travailleurs du Pacifique bénéficient déjà du PALM.

Les bénéfices d'une participation à ce projet sont d'approfondir les liens entre les pays du Pacifique, d'en apprendre plus sur l'Australie, de développer des capacités en anglais et de travailler dans un contexte anglosaxon. Cela permettrait également aux travailleurs calédoniens d'acquérir une qualification en étant formés dans un domaine spécifique.

Sur le plan financier, cette main d'œuvre peu ou pas qualifiée serait assurée de gagner 2000 francs CFP par heure environ. L'assurance maladie serait prise en main par le gouvernement australien. Il est également prévu un renvoi des économies d'environ 100 000 francs CFP par mois avec des dispositions spéciales qui exonèrent ces travailleurs de l'obligation de cotisation retraite auprès de l'employeur à hauteur de 9%.

Le programme PALM a été mentionné et prévu dans le plan S2R, bien qu'il reste en suspens de la décision de l'Etat français.

II. Les précisions apportées suites aux débats issus de la présentation

Suites aux questions diverses émises par les conseillers, la Consule d'Australie est venue apporter les précisions suivantes :

Le secteur agricole a été ciblé du fait qu'il requiert un faible niveau de qualification et peu de compétence de langue. Sur la périodicité, il est envisagé qu'un travailleur vienne 9 mois et rentre 3 mois durant la période hors saison, avant de revenir l'année suivante. Le plafond en termes de durée est établi à 4 ans.

Ce dispositif sera géré par une nouvelle unité au sein du gouvernement. Cela permettra à la Nouvelle-Calédonie de contrôler le flux migratoire. Par exemple, au Vanuatu, les ressortissants sont libres de prendre contact directement avec les employeurs en Australie. Si cette démarche est moins contrôlée, certaines plaintes émergent sur le fait que trop de personnes qualifiées partent du pays.

Pour préciser le lien entre le projet PALM et la jeunesse, bien qu'il s'adresse à toutes personnes de plus de 21 ans (surtout pour une raison de maturité), une fiche spécifique a été inscrite au plan S2R afin de promouvoir l'autonomie des jeunes, mais également de leur permettre de monter en compétences et de se responsabiliser.

Concernant la détermination des profils, bien que ce processus fasse l'objet de désaccords, il est nécessaire de comprendre que si un profil s'avère inadéquat

cela engendrera des soucis conséquents. Il est important de prendre en compte qu'un rapatriement urgent est complexe et coûteux, ainsi il faut limiter ce risque. Cela justifie donc la nécessité d'un encadrement prévu par une unité administrative.

A ce jour, le budget du secteur de la DJSNC⁴ a une enveloppe d'environ 38 millions de francs CFP de dépenses, si le PALM est inclus, il faudra à minima la doubler.

La demande du programme PALM est basée en fonction du manque de main d'œuvre et des besoins des employeurs en Australie. Il n'y a donc pas de plafond à dépasser. Il est constaté que ce programme cible normalement les pays et territoires en voie de développement, la Nouvelle-Calédonie deviendra alors une exception.

En Nouvelle-Calédonie, il y a effectivement des difficultés au sein du travail agricole. Ce programme permettra d'obtenir une formation ciblée pour le moment sur l'apprentissage de l'agriculture avec une approche anglo-saxonne différente, que les travailleurs pourront mettre en application en Nouvelle-Calédonie.

Depuis les événements de mai 2024, le constat d'une jeunesse en errance n'est plus à démontrer. Une identification des points de défaillances et des études prospectives sont menées auprès de la jeunesse calédonienne pour recueillir leur parole. Il est toutefois important de cibler pour assurer la réussite des personnes sélectionnées. Un travail de fond est mené entre la direction de la jeunesse et des sports de Nouvelle-Calédonie et d'autres institutions telle que la commission jeunesse du Sénat Coutumier. Il est nécessaire de travailler sur la communication afin de rendre visible ce programme pour que les jeunes en aient connaissance et puissent postuler, et ce, peu importe leur lieu de résidence. En effet, certes le milieu urbain permet une facilité d'accès à l'information mais cela s'avère plus délicat pour le public éloigné.

Le CESE-NC soutient le programme PALM par sa consolidation des rapports avec l'Australie et l'intégration régionale qui en découle, appuyant la place de la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique. La mobilité internationale est un axe à ne pas négliger et qui reste importante à développer par le biais de ce type de projet. Il est primordial de souligner qu'il est crucial de développer de tels programmes afin de s'attaquer à la difficile problématique d'une jeunesse en errance.

⁴ Direction de la Jeunesse et des Sports de Nouvelle-Calédonie